WILLEMS

LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs qui ont ensemencé du lin sont invités à faire leur déclaration à la Mairie, avant le 1er juin. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus admise.

— D'autre part, les cultivateurs de la zone frontière sont également invités à faire leurs déclarations d'ensemencements dans le plus bref délai. Des formules de déclaration sont déposées à la Mairie, à ce sujet.

LES VACCINATIONS GRATUITES. — La première séance de vaccination aura lieu le jeudi 27 mai, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à la Mairie. La vaccination est obligatoire pour les enfants de 3 mois à 1 an, de 10 à 11 ans et les jeunes gens des deux sexes de 20 à 21 ans. Ceux qui ne se conformeraient pas aux prescriptions de la loi s'exposeraient à des poursuites.

FOREST

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Napoléon Masquelier, maire.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté.

Assistance médicale. — Le Conseil opère trois admissions et une radiation concernant la liste des personnes ayant droit à l'assistance médicale gratuite.

Pensions de vieillesse. — Une demande émanant d'un vieillard nécessiteux de la commune est prise en considération.

Comptes communaux. — Le budget additionnel de 1909 porte en recettes et dépenses la somme de 729 francs 45. Dans le chapitre des recettes figure le reliquat de l'exercice clos de 1908. — Le budget primitif de 1910 s'équilibre en recettes et dépenses par la somme de 6.595 fr. 10.

Bureau de Bienfaisance. — Le budget additionnel de 1909 se balance par le chiffre de 960 fr. 13, inscrit en recettes et dépenses. — Le budget primitif de 1910 prévoit en recettes et dépenses la même somme de 653 fr. 50.

La séance a ensuite été levée.

LES CONSÉQUENCES D'UN ACCIDENT BÉNIN. — Il y a huit jours, le frère du maire, M. Martial Masquelier, 35 ans, blanchisseur, était victime d'un léger accident à Roubaix; tandis qu'il descendait de sa voiture avec un panier de linge, destiné à un de ses clients, sa jambe droite buta violemment contre le marche-pied du véhicul. Le malheureux ressentit sur le coup une vive douleur, mais tout d'abord ne prit pas garde à ce qu'il considérait comme un accident sans importance. Mais de l'œdème survint au membre blessé et les douleurs augmentèrent au point que l'infortuné dut s'aliter. Depuis, le mal ne fit que s'aggraver et les médecins traitants ne pensèrent à rien moins qu'à amputer la jambe. Une consultation des docteurs eut lieu hier dans ce but avec la collaboration d'un spécialiste de Lille.

Les praticiens ont constaté que l'état du blessé est des plus inquiétants. On ne peut songer cependant à opérer le malheureux qui est trop affaibli. Aussi, son entourage a-t-il les pires inquiétudes à son sujet.

WATTRELOS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session ordinaire de mai, le vendredi 28 mai, à 8 heures du soir. Voici l'ordre du jour de la séance :

1. Session ordinaire de mai : nomination d'un secrétaire; approbation des procès-verbaux des séances du 14 février et du 31 mars 1909. — 2. Fédération des Amicales des Ecoles publiques de Wattrelos : lettre de remerciements. — 3. Police : réorganisation du service; rapport de la Commission des finances. — 4. Pompes funèbres : concession du monopole; approbation du contrat. — 5. Bascule publique : transfert à la gare. — 6. Ecoles : construction de préaux à l'école de garçons du Crétinier et à l'école de filles du Centre; approbation des plans et devis. — 7. Bureau de bienfaisance : places du Moulin et du Beau-Chêne; offre de location à la Ville par le Bureau de bienfaisance. — 8. Alignements : terrains cédés par la Ville à divers propriétaires. — 9. *Cours d'adultes : réglementation nouvelle; rapport de* la Commission scolaire — 10. Ecoles : demande d'installation de l'éclairage au gaz dans les écoles : rapport de la Commission d'éclairage. — 11. Ecoles : maison d'habitation d'instituteur; demande d'installation d'éclairage au gaz; rapport de la Commission d'éclairage. — 12. Eclairage public : rue des Trois-Pierres; proposition de la ville de Tourcoing d'y installer le gaz de compte à demi; rapport de la Commission d'éclairage. — 13. Droits de voirie : état des côtes irrécouvrables de l'exercice 1903. — 14. Fêtes publiques : ducasses de quartiers; jubilé des époux Detollenaert-Benoist; demandes de subvention. — 15. Postes : pétition des habitants du hameau du Touquet en vue d'obtenir une seconde distribution de lettres. — 16. Voirie : élargissement du chemin d'intérêt commun n° 91; vœu du Conseil général. — 17. Voirie : chemin vicinal n° 14; construction d'un branchement d'aqueduc par M. Delerue; redevance pour occupation temporaire du sol. — 18. Questions diverses.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE STATION GAZOMÉTRIQUE. — Une enquête de commodo et incommodo est ouverte à la Mairie sur le projet présenté par MM. Deseclée frères et Cie d'établir une station gazométrique sur un terrain situé à Wattrelos, carrière des Prés.

M. le Maire, commissaire délégué par M. le Préfet du Nord, recevra le mercredi 2 juin, de 3 à 4 heures de relevée, les déclarations des habitants de la commune sur les avantages ou les inconvénients du projet.

Le plan géométrique indiquant l'emplacement de la dite installation et les propriétés circonvoisines dans un rayon de cent cinquante mètres est déposé au Secrétariat de la Mairie, où chaque habitant pourra en prendre connaissance.

LE POSEZ-MARQUEZ. — « Trèfle, carreau, cœur, l'ancre, pique, le soleil, cherchez les meilleurs ! » assurrait Malvina Dhérin, rue du Mont-à-Leux, en agitant le gobelet de zinc dans lequel sonnaient dans un gai cliquetis les dés tentateurs. On posait des gros sous et des pièces blanches, quand surgirent les trois gardes de Wattrelos, MM. Blain, Derreveaux et Brunin. Malvina eut beau parlementer, elle vit son matériel confisqué et dut aller s'expliquer devant le commissaire de police. Elle a été condamnée déjà pour le même fait. Elle demeure rue Sainte-Elisabeth, 30, à Roubaix.

— Un autre tenancier de posez-marquez, également récidiviste, Louis Monet, 51 ans, habitant Herseaux, s'est vu dresser une contravention, mais il a réussi à plier bagage et à gagner la Belgique.

Enfin, une dame Lanty, dite Palmyre, a été l'objet de la même contravention.

UN CONSTATEUR BRISÉ PAR MALVEILLANCE. — Les frères Jlceste sont en désaccord : Henri déclare que Charles a brisé son constateur, d'une valeur de 190 francs. Procès-verbal a été dressé.

LA DUCASSE DU HAMEAU DE St-LIÉVIN. — Voici le programme de la ducasse du hameau de Saint-Liévin, qui aura lieu, aux fêtes de la Pentecôte :

Journée du dimanche : à 6 h. du soir, grand concert par la Musique municipale; grand jeu de boule à la platine (110 fr.) chez M. Adolphe Potteau. — Jeu de boules à la platine pour de très beaux jambons chez M. Jules Nottebart. — Grand bal chez M. Jules Desrumaux. — Grand concert et ducasse à tartes les trois jours chez M. Adolphe David. — Concours de pigeons chez M. Louis Desbarbieux. — Jeu de piquet et mariage chez M. Alphonse Castelain. — Jeu de fléchettes chez M. Emile Delcroix.

Journée du lundi : à 6 h. du soir, grand concert par la Philharmonique du Crétinier. — Course cycliste (30 fr. de prix). — Jeu de piquet et mariage chez Mme Vve Morelle. — Chez M. Jules Desrumaux, jeu de dés pour de beaux jambons. — Chez Mme Vve Morelle, jeu de dés pour des gâteaux.

Journée du mardi : chez M. Adolphe David, course pédestre (10 fr. de prix). — Chez M. Adolphe Potteau, jeu de boule à la platine (30 fr. de prix en objets). — Attractions et jeux divers dans tout le quartier.

SECCOTINE COLLE et RÉPARE... TOUT. 1169-a

TOURCOING

Noces d'or au Pont-de-Neuville

Le jubilé des époux Deburie-Coucke

Des fêtes jubilaires auront lieu le lundi de la Pentecôte, 31 mai courant, au quartier du Pont de Neuville, à l'occasion du jubilé de cinquante années de mariage de M. et Mme Deburie-Coucke.

Les jubilaires habitent depuis vingt-huit ans au numéro 701 de la rue de Gand. Tous deux originaires de la Belgique, sont à Tourcoing depuis quarante-cinq ans.

Le mari, François Deburie, est né à Peteghem, près d'Audenarde, le 17 mars 1833. Il est donc âgé de soixante-seize ans. Sa femme, Sylvie Coucke, de deux ans plus jeune que lui, est née à Derlick (Flandre Occidentale).

Leur mariage fut célébré à Mouscron, dans le courant du mois de mars 1859.

Leur union fut une succession d'années de labeur, de douce joie familiale, mais aussi de douloureuses épreuves.

Les époux Deburie-Coucke eurent neuf enfants, dont sept furent ravis par la maladie. Un seul leur est resté, Camille. Il est lui-même marié et père de famille. Il habite Sclessin (Belgique). Quant au neuvième, les jubilaires ignorent s'il est vivant ou mort. Le disparu avait adopté le dur et pénible métier de houilleur. Il travailla et dans le Borinage et dans le bassin du Pas-de-Calais. C'est là qu'il se trouvait en mars 1906, lorsque se produisit, à Courrières, la catastrophe qui fit plus de mille victimes.

Depuis ce terrible accident, les pauvres parents de la rue de Gand n'eurent plus de nouvelles du mineur. Bien que, parmi les cadavres qui furent retirés des puits incendiés on n'ait jamais identifié leur malheureux fils, M. et Mme Deburie-Coucke ont acquis la conviction que leur fils a été une des victimes de la mine homicide. Comment s'expliquer autrement, en effet, le silence soudain de celui qui écrivait très régulièrement à ses parents pour s'informer de leur état de santé.

La violente commotion ressentie par Mme Deburie a fortement ébranlé sa santé. Depuis un an, il ne lui est plus guère possible de sortir de chez elle. Elle fera un effort, lundi prochain, pour se rendre, à dix heures, à l'église Notre-Dame de Lourdes, où elle assistera à la messe d'actions de grâces chantée à l'occasion de ses cinquante années de mariage.

Ajoutons que M. Deburie, qui exerçait la profession de blanchisseur, a conservé l'estime et la sympathie de ses patrons et de ses camarades de travail. Sa femme travaillait encore, il y a quelque vingt ans, à la filature de MM. Duvillier, rue du Tilleul. Elle y fut victime, nous a-t-elle dit, d'un accident qui nécessita l'amputation de l'index droit.

Les deux jubilaires sont très estimés dans le quartier, aussi leurs concitoyens s'apprêtent-ils à les bien fêter.

Mort à Lille d'un soldat tourquennois

Nous avons annoncé, hier, la mort à l'hôpital militaire de Lille, d'un soldat du 43e d'infanterie, originaire de Tourcoing, Joseph Her.

Notre concitoyen qui vient de succomber aux suites de la méningite cérébro-spinale, était de la classe de 1906. Il avait donc encore cent-vingt jours environ de service à accomplir.

Avant son incorporation, Her exerçait la profession de mécanicien et habitait rue Kléber, 53, au Blanc-Seau. Il s'était marié quelque temps avant son incorporation, à une roubaisienne, Mlle Bonte, dont la mère tient un estaminet à l'angle des rues du Fresnoy et Remiremont. Depuis le mois de mars dernier, les jeunes époux avaient quitté la rue Kléber, pour aller demeurer chez Mme veuve Bonte.

La mère et la femme du défunt, ainsi que nous l'avons dit, furent informées de la maladie du soldat. Elles se rendirent à Lille, où elles assistèrent à son agonie.

La mort de Her étant due à une maladie contagieuse, son corps ne sera pas ramené à Tourcoing.

MARIAGE. — Hier a été célébré en l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de M. Charles Parent, fils de M. Charles Parent, entrepreneur, et de Mme née Ferret, avec Mademoiselle Jeanne Honoré, fille de M. et Mme Honoré-Vanlancker.

Pendant la cérémonie, deux amis du marié, se sont fait entendre successivement, M. César Delsine, violoniste, a une fois de plus fait ressortir le talent de virtuose qu'il possède dans l'exécution de deux morceaux, joués avec infiniment de goût. M. Ségard fils, a interprété deux morceaux religieux qui ont révélé un organe bien doué. M. Diérik organiste a exécuté à l'entrée et à l'offertoire deux morceaux de son répertoire et à la sortie la marche de Jeanne d'Arc.

FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de M. André Bourgois, entrepreneur à la Croix-Rouge, président fondateur de la Jeunesse Catholique, la « Jeune Garde de la Croix-Rouge », fils de M. et Mme Jules Bourgois-Catteau, avec Mlle Pauline Marescaux, fille de Mme Marescaux-Leroux.

LE XXVe ANNIVERSAIRE DU CERCLE NOTRE-DAME. — Une grande foire aux plaisirs sera donnée les dimanche, lundi et mardi de la Pentecôte, 30 et 31 mai et 1er juin, dans les cours et vastes salles du Cercle Notre-Dame, à l'occasion de l'année jubilaire. Les attractions seront nombreuses et choisies : théâtre, manège, tirlibibis, comptoirs de jouets et de fleurs, bazars japonais et marocains, pâtisserie, confiserie, buffets-restaurants, dégustations de champagne, illuminations électriques, etc., tout fait espérer un succès complet et des visiteurs empressés et nombreux.

Cette foire aux plaisirs commencera le dimanche de la Pentecôte à 5 heures du soir. La fête se continuera le lundi à partir de 3 heures et le mardi toute la journée. La matinée de ce dernier jour sera réservée aux enfants de toutes les écoles libres non payantes de la ville, et les entrées seront à 0,05 centimes. L'après-midi, de 2 heures à 6 heures, les portes seront ouvertes aux élèves du Collège et de Saint-Louis et des Pensionnats de l'Immaculée Conception, de la rue de Wailly et de la rue Winoc-Chocqueel, ainsi qu'à leurs familles. Les baraques et comptoirs seront tenus par les enfants de ces différentes maisons d'éducation avec l'autorisation et sous la surveillance des parents.

Les bienfaiteurs du Cercle sont invités à profiter de cette dernière après-midi du mardi. Le prix des attractions ne dépassera pas 10 centimes et pour une somme des plus modiques, on pourra faire le tour de la kermesse.

Le Comité recevra avec reconnaissance les dons de toute nature que l'on voudra bien lui envoyer.

En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans les grandes salles de l'établissement.

LE SYNDICAT DES BRASSEURS DE ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS est convoqué en assemblée générale, à son siège Hôtel du Cygne, à Tourcoing, pour jeudi 27 courant à 3 heures 1/2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Compte-rendu de la situation financière; 2. Compte-rendu des travaux de l'exercice 1908-1909; 3. Décision à prendre sur les mesures à engager pour la solution de diverses réformes; 4. Propositions d'initiative individuelle et communications diverses; 5. Exposition roubaisienne de 1911. Participation de la brasserie et du Syndicat; 6. Renouvellement partiel de la Commission administrative.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Les membres de la société d'archers établie à l'estaminet de la « Cloche d'Or » 246, rue des Piats, (ancienne maison Deladrière) avaient organisé, une petite fête intime en l'honneur de l'un des leurs, M. Achille Leclercq, maçon, à qui la médaille d'honneur du travail, a été décernée récemment en raison de ses bons et loyaux services dans la maison Masquelier.

Le président de la société dit combien tous les sociétaires tiennent en estime leur camarade Leclercq et combien ils ont été heureux de la distinction dont il a été l'objet. Il remet ensuite au médaillé un souvenir offert par la société et prie M. Achille Leclercq de l'accepter comme un témoignage de la vive sympathie de tous. Puis, un chaleureux vivat fut chanté en l'honneur du médaillé.

Très touché, M. Leclercq remercie ses amis de leur marque d'attachement et d'estime et les assura qu'il conserverait toujours vivace le souvenir de la manifestation dont il a été l'objet.

Cette réunion amicale se terminera par des chansons au milieu de la plus franche gaîté.

UNE PROMENADE CHAMPÊTRE DE L'AMICALE COLBERT. — On nous communique la note suivante :

L'Amicale Colbert a organisé, dimanche 23, une sortie familiale aux environs de Tourcoing avec but utile : visite au sanatorium, rue de Gand.

Plus de deux cents sociétaires avaient répondu à l'appel du Comité organisateur. La caravane, partie de l'Institut à 3 h. 1/4, arriva au Sanatorium à 3 heures. M. Loridant, directeur de l'établissement, souhaita la bienvenue aux visiteurs et se mit aussitôt à les piloter dans les différentes salles. Les explications données intéressèrent vivement et montrèrent l'utilité de cet hôpital de convalescents et de malades ayant besoin d'air vivifiant. Les œuvres y annexées : l'Assistance par le Travail, et la Goutte de Lait firent l'admiration de tous.

Charmés de leur visite, les colbertistes remercièrent du bon accueil qui leur fut fait et se dirigèrent, par les sentiers, sur la commune de Neuville, pour de là se rendre aux Orions où devait se terminer leur sortie.

LA MAIN DANS UN TAMBOUR DE CARDE. — A la filature de coton de MM. Paul et Henri Leurent, rue de l'Epine 100, une soigneuse, Mlle Marie Delabie, 24 ans, demeurant 17, rue de la Fauvette, à Mouscron, a été victime d'un grave accident. En voulant prendre du déchet à une carde, l'ouvrière a eu la main droite prise au tambour.

Elle reçut les soins de M. le docteur Vanneuville, qui l'a fait admettre à l'hôpital. La blessée devra subir l'amputation des 2e, 3e, 4e métacarpiens. Cet accident qui entraînera une incapacité permanente partielle, nécessitera un long repos.

SPÉCIALITÉ DE DENTELLES, empiècements, etc., à l'*Edelweiss*, 15 ter, rue Pauvrée, Roubaix. 6440bd

LA FRAUDE. — Les douaniers de La Marlière, ont arrêté, rue Mirabeau, Alphonse Vanhove, 27 ans, peigneur, à Tourcoing, qui était porteur de quelques kilos de marchandises diverses de provenance étrangère. Deux de ses amis prirent la fuite. Il a été déféré au parquet.

FLEURISSEZ VOS JARDINS. Ponthieux, Tg.

UN VOL AU COMPTOIR. — M. Jules Lecafette, 27 ans, cabaretier « Aux coloniaux », à l'angle des rues des Ursulines et Martine, a constaté la disparition dans son comptoir, d'une somme de vingt francs. Cet argent a dû être dérobé pendant une courte absence de M. Lecafette.

Une enquête est ouverte par M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement.

Déménagements, wagons voitures capitonné.. Henri Dael, rue du Haze, 5. Vidanges à vapeur.

PROCÈS-VERBAL POUR DÉLIT DE PÊCHE. — Le garde-champêtre Blondel, du Blanc-Seau, a surpris, au quai des Canotiers, Oscar et Jules Grosse, magasiniers, demeurant à Wasquehal, qui pêchaient dans le canal avec des lignes dormantes égrenées de plusieurs hameçons.

Procès-verbal a été dressé aux deux frères, qui seront poursuivis pour pêche avec engin prohibé en temps également prohibé.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Jules Desurmont et Cie industriels, rue de Bradford, une peigneuse, Mlle Zulma Dedeken, 15 ans, rue Colbert, 118, en défaisant une balle de laine peignée s'est blessée, à l'auriculaire gauche. Dix jours de repos; docteur Lagache.

— Une moulineuse de chez M. Carlos Lecoutre, Mme Sidonie Devoldre, 40 ans, rue Duguay-Trouin, 68, en heurtant le volant de son métier s'est fait une contusion à la main droite. Docteur Debuchy; dix jours de repos.

— A la filature de M. Alphonse Pollet, rue Soufflot, un rattacheur, M. Cyrille Ladkmann, 17 ans, rue de Gand, à Reckem, a eu les doigts annulaire et auriculaire droits pris dans une corde de main douce. Docteur Debuchy; quinze jours de repos.

MOUVAUX

UNE FILLETTE TOMBÉE D'UNE BALANÇOIRE. — Une petite fille de la rue de l'Hospice, Marie-Louise Carpentier, âgée de cinq ans, était montée sur une balançoire installée dans la cour de la maison de ses parents. Par suite d'un faux mouvement, elle perdit l'équilibre et tomba la tête la première sur un seau en émail.

Elle s'est fait au front une blessure de cinq à six centimètres par où elle a perdu beaucoup de sang. M. le docteur Butruille, appelé aussitôt, a pratiqué quelques points de suture et arrêté l'hémorragie.

La fillette devra prendre quelques jours de repos.

HALLUIN

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — L'état de la victime. — Nous avons relaté hier, l'accident d'automobile, dont a été victime dans la matinée de dimanche, le long de la route nationale, une fillette de 10 ans et demi, Angèle Dumont. L'état de la petite blessée, est assez satisfaisant; cependant, M. le docteur Mahieu estime qu'il ne pourra guère se prononcer sur les suites de la blessure avant une quinzaine de jours.

F. VANDENBEUSCH-HEL, 68, rue St-Etienne, LILLE
Installations complètes. Meubles, tapis, tentures, *Prix exceptionnels. — Concurrence impossible.*
GRAND-PRIX. — TOURCOING, 1906. 2-1

FOURRURES Mon A. FOURNIER 30, r. Esquermoise, Lille
CONSERVATIONS et réparations pendant l'été 6602

Eclairage ENTREPRISE D'AMEUBLEMENT Objets d'Art
29, r. Esquermoise, LILLE MOREL-COYEZ Memb. jury LILLE 1904

LILLE

UNE CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ GAYRAUD. — La séance de clôture des travaux du Cercle d'études du droit public, aura lieu dans la salle du conseil de la Faculté libre de droit, le jeudi 27 mai, à deux heures un quart, sous la présidence de Mgr Margerin, recteur de l'Université catholique, et en présence de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère.

Ordre du jour : Rapport de M. André Cussac, secrétaire général, sur les travaux du Cercle pendant l'année académique 1908-1909. Discours de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère.

Mercredi 26, Réclame aux Galeries Lilloises : Gants satin fil 3 boutons nacre ou 2 pressions, couleurs assorties, valant 1 fr. 25, vendus 0 fr. 85. 2033-a-d

DISTINCTION HONORIFIQUE. — M. le docteur Vermersch, vice-président honoraire de la Société de géographie de Lille, vient d'être décoré de l'ordre du Nichan Iftikhar. M. le docteur Vermersch, qui a quitté Lille depuis quelques années, n'y a laissé que d'excellents souvenirs, et le dévouement qu'il a apporté à la vulgarisation de la géographie est connu de tous.

CONVOIS FUNÈBRES

M. Léon DUMERY-VOET, Papetier, décédé à Roubaix, le 23 Mai 1909, dans sa 25e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels Mercredi 26 Mai à 8 h. 1/2, église Saint-François d'Assise. — Assemblée, 42, rue de la Basse-Masure, à 8 h. 1/4. 66168

M. Victor-Henri DEKYVÈRE-CREUPELANDT, décédé à Roubaix, le 22 mai 1909, dans sa 61e année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, Mercredi 26 Mai, à 9 h., église Saint-Sépulcre. Vigiles Mardi 25, à 5 h. 1/2. — Assemblée à l'église, à 9 h. 66167d

Mlle Louise-Marie-Joseph MARCHAND, pieusement décédée à Wattrelos, le 22 mai 1909, à l'âge de 27 ans. Funérailles Mercredi 26 Mai, à 9 h., église de Wattrelos. Assemblée à l'église. Le corps sera ramené au cimetière de Roubaix pour y être inhumé dans le caveau de famille. 66169d

LE BLANC DE FRANCE équivalant à la Céruse dans toutes ses applications en peinture est avantageusement adopté partout après comparaison.
BINET et Cie, CORBIE (Somme)
Anciennement BOUTRY et Cie 4123

M. Naessens & G. Martin
CHANGEURS
6, Rue de la Gare. Télép. 61. Roubaix
Ordres de Bourse au comptant et à terme
Placements en fonds d'Etats ou emprunts de villes
Renseignements impartiaux sur valeurs cotées ou non. 6618od

PEINTURE, décors, vitrerie, miroiterie, peintures laquées, papiers peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Roubaix. Tél. 20.30.

LA CONSTIPATION
les Hémorroïdes, l'Embarras gastrique et intestinal, la Bile et la Congestion cérébrale sont combattus avec succès par le TAMAR INDIEN GRILLON qui, grâce à sa composition entièrement végétale, n'irrite jamais l'intestin. Se prend sans rien changer à ses habitudes et, contrairement aux purgatifs drastiques et minéraux, son usage journalier n'en diminue pas l'efficacité. Joli à l'œil et agréable au goût, c'est le laxatif idéal des dames et des enfants.
Envoi d'échantillon gratuit sur demande adressée 32, Rue des Archives, Paris
Se trouve dans toutes les Pharmacies. 2-1011

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction)

Un trottoir cyclable au boulevard de Paris à Roubaix

Roubaix, le 24 mai 1909.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix,

Le moment n'est-il pas venu de faire un trottoir cyclable au boulevard de Paris ? Sur cette artère déjà très animée par les voitures, tramways et autos, le mouvement ne fera encore qu'augmenter, lors de la mise en exploitation prochaine du nouveau boulevard et de la ligne Mongy.

Où rouleront alors les cyclistes ? Le danger sera très grand pour eux.

Cette promenade, de Roubaix à Lille, sera un vrai délice, il n'y manquera que le trottoir cyclable du boulevard de Paris; toutes les familles pourront alors s'y aventurer à vélo sans danger.

Cette petite modification peut se faire à peu de frais et sans nuire à personne. Avec les deux lignes de tramways la banes sont devenus inutiles, là où ils sont, et seraient beaucoup mieux placés, dans la ligne des arbres bordant les maisons. Le trotteir cyclable longerait à l'intérieur de l'allée, les arbres qui se trouvent vers le pavé.

Un seul côté suffirait, celui de droite, pour aller rejoindre l'avenue Jussieu, et attendre sans aucun danger le nouveau boulevard.

Cette promenade égalerait alors les superbes routes belges, qui risquent du même coup d'être un peu délaissées, pour le plus grand bien de nos compatriotes.

Recevez, Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements, mes salutations distinguées.

Un touriste roubaisien.

Une demande aux comités des fêtes du Cul-de-Four et du Pile

Roubaix, le 24 mai 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Il me semble qu'une course de lenteur aurait été bien à sa place dans le programme des fêtes de la Pentecôte. S'il en est temps encore, elle serait la bienvenue par les amateurs.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer mes salutations empressées.

Un amateur.

Les tramways Mongy

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

La Compagnie électrique Lille-Roubaix-Tourcoing, dite Compagnie Mongy, a établi des cartes hebdomadaires au prix de 0 fr. 60 pour le trajet de la place de Leers jusqu'à l'octroi du Sartel. Celles pour le trajet de la fabrique Bayart (au Triez de Carihem) jusqu'à la place de la Liberté, ont été pour une semaine portées au même prix que les premières. Mais voilà qu'à présent elles sont redevenues à l'ancien prix qui était de 0 fr. 90. Pourquoi cette différence ? Nous serions désireux d'en connaître le motif, car à notre avis le dernier trajet est moins long que le premier.

Autre reproche : samedi soir 8 courant, en revenant de notre travail, le tramway sur lequel nous étions, était pour ainsi dire arrivé à hauteur de la rue de Valenciennes (distante environ de trente mètres du transbordement), quand, à notre grand désespoir, nous voyons partir notre correspondance qui stationnait de l'autre côté de la barrière. Un contrôleur que nous avons interrogé sur ce point, nous a répondu que une voiture avait du retard, l'autre ne pouvait l'attendre indéfiniment. Mais comme ce n'était pas le cas cette fois-là, il nous semble qu'on pourrait veiller à ce que pareille absurdité ne se reproduise plus.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Un groupe d'ouvriers mal contents du service.

Les habitations à bon marché à Wattrelos

Wattrelos, le 18 mai 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Il y a déjà quelques mois qu'a paru dans votre estimable journal une note de l'Administration wattrelosienne demandant aux personnes désireuses d'adhérer à l'œuvre des habitations à bon marché de s'inscrire à la Mairie avant le 31 mars. L'Administration a reçu les adhésions. Qu'attend-on pour réunir les intéressés et leur communiquer les dispositions nécessaires pour mener à bien une œuvre aussi utile. Les fonds mis gracieusement à notre disposition ne seraient-ils plus disponibles ?

Veuillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, nos sincères salutations.

Des futurs petits propriétaires.

A propos des concerts d'été à Wattrelos

Wattrelos, le 24 mai 1909.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous voici à l'approche des concerts d'été et comme de coutume les sociétés musicales subventionnées viendront le jeudi, et, à tour de rôle, se faire entendre sur la Grand'Place.

Ne pourrait-on, comme à Roubaix et à Tourcoing, donner des concerts le dimanche après-midi.

Beaucoup de commerçants se plaignent toujours du peu de gaîté qui règne à Wattrelos le dimanche.

Les concerts du dimanche retiendraient le public. Ce qu'on fait à Roubaix et à Tourcoing, on peut, je crois, le faire à Wattrelos.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos civilités empressées.

Quelques commerçants et quelques musiciens de Wattrelos.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du mardi, 25 mai 1909

N° 60

Les Forbans de l'Express

ROMAN DRAMATIQUE D'ACTUALITÉ

Par CAMILLE DESCAMPS

Je l'avais rasé comme autrefois, au départ de Paris, il s'était rasé lui-même; de plus, je lui avais acheté une perruque rousse et d'enormes lunettes bleues qui le rendaient méconnaissable.

Moins de trois semaines plus tard, un télégramme venu de Bucarest et incompréhensible pour d'autres que pour nous, nous apprenait qu'il était sain et sauf en Roumanie.

Enfin nous pouvions respirer et nous aimer sans la sensation d'un poignard dans le dos !

X

Il nous faut maintenant revenir, en quelques mots seulement, et avant de terminer par l'épilogue de notre drame, sur ce qui avait amené l'échec du dernier complot des pilleurs de trains ainsi que sur ce qui avait suivi la galopade des gendarmes.

Là-bas, à Varsovie, Hélène Poileux s'était acquittée avec zèle et adresse de la mission dont on l'avait mise en demeure de se charger.

Sa peur d'être englobée dans le groupe des malfaiteurs, dont les traces avaient été éventées et que l'on tenait à l'œil, lui produisait l'effet d'un éperon cuisant et répété, sans compter la prime promise.

Oubli d'un vilain passé, profits, perspective d'un avenir pour elle et les siens, elle avait tout avantage à manœuvrer au bénéfice de la police, à trahir.

Il y avait bien le petit revers de la médaille : l'autre perspective, plus ou moins lointaine, d'une vengeance de ceux, de celles qu'elle aurait trahis.

Mais, pour l'heure, elle n'y voulait point penser.

Et puis elle se rassurait par cette double idée que de ceux qu'elle allait vendre pas un seul n'en réchapperait, que passée dans le camp des défenseurs de l'ordre elle y serait protégée.

Plus que jamais elle fit la malade, moins que jamais la princesse Catherine se défia d'elle.

Et ce fut ainsi qu'en s'emparant de papiers, de notes, de télégrammes et en faisant des copies des correspondances qu'elle ne pouvait garder sans donner l'éveil, elle arriva à ce résultat de tout à la fois pouvoir faire suivre pas à pas, en France, les menées des pilleurs de train, et de permettre à la police française de constituer un dossier terrible contre Catherine.

Cela terminé on donna des instructions à Hélène.

Elle devait rentrer en France et y faire la morte pendant quelques mois à Grenelle, dans sa respectable famille.

Mais en même temps qu'elle prendrait le train, elle aurait veillé à ce qu'une lettre anonyme fût remise en mains propres à la princesse.

Dans cette lettre, qui pourrait aussi bien venir de la police russe que des sociétés terroristes ou de la police française il serait expliqué à l'aventurière que son double jeu était connu, son masque arraché, et que si elle ne voulait point s'exposer aux pires éventualités le mieux pour elle était de décamper.

Le but poursuivi par la police française, sans se créer de complications diplomatiques, fut atteint.

Car Catherine décampa et vint se terrer provisoirement à Bucarest.

Artoff avait flairé une catastrophe en trouvant portes closes chez la princesse et en apprenant des pauvres filles russes que la Française avait disparu.

Quant au reste de la bande, voici ce qui s'était passé.

Les Italiens partis par la porte du devant de la maison étaient trop près du tunnel pour ne point y arriver avant que les chevaux des gendarmes, presque immédiatement arrêtés par les barrières, pussent les rejoindre.

C'étaient aussi tous gens trop entraînés à la course pour cela.

Les décharges que les cavaliers firent en l'air ne les intimidèrent point, ne leur coupèrent pas les jarrets.

On ne put en saisir un seul sur cinq, dont Sampierri.

La position des quatre derniers fugitifs, dont Dodge, ceux des murs du jardin, fut plus mauvaise tout en ayant l'air d'être meilleure.

Ils essayèrent en vain de se faufiler, et comme le champ était vaste avant qu'ils pussent atteindre un abri, les chevaux des gendarmes gagnèrent sur eux.

Dodge fut empoigné le premier, puis deux autres Italiens.

Le dernier échappa en s'évanouissant dans un champ de luzerne pour de là s'enfoncer dans une vieille meule de paille.

Donc comme capture définitive, trois hommes.

Et trois hommes qu'on ne pouvait que soupçonner, contre lesquels on n'avait aucune preuve certaine de quoi que ce fût.

On avait voulu empêcher une nouvelle attaque de train.

Le but était atteint.

On jugea sans doute ensuite que le mieux était de ne point épouvanter davantage le public par des débats et surtout de ne point l'édifier sur l'incurie de la police dans l'affaire des princes russes.

Les trois personnages furent reconduits à la frontière et embarqués pour Londres, où ils déclarèrent y vouloir se rendre, après quelques semaines de détention.

Hélène Poileux, le seul témoin qui eût pu déposer, ne connaissait guère que Dodge.

Or précisément Dodge n'avait mis la main à la pâte nulle part en France.

La bande était dispersée, la grande directrice de Varsovie frappée au cœur, le mieux était de s'en tenir là.

Et le silence se fit.

Il n'y eut donc point de procès, d'histoire de presse.

Ce qui nous laissa la paix, à nous autres, en ne livrant point le nom de Campi, les origines de Francesco à la curiosité des reporters, à leurs investigations, à leur soif du plus de scandale possible.

Un voile de plomb était pour ainsi dire tombé sur le passé, sur les événements qui avaient temporairement attiré Francesco et la bande de Catherine en France.

On n'y pensait plus.

Ceux du moins qui n'y avaient point un intérêt de la nature du nôtre.

Mais nous, nous qui avions assisté à une sorte de réveil de la conscience de Francesco, nous qui redoutions toujours de le voir retomber plus bas encore que dans le passé, nous qui nous demandions quel était ce rêve fou dont la hantise le faisait rebelle à toute affection de famille, à toute véritable contrition, nous, nous nous demandions ce qu'il était devenu.

Il était à Bucarest.

Pourquoi ?

Afin d'y rejoindre Catherine.

Catherine ?

Oui Catherine, la princesse Catherine qui ne l'y attendait guère et le croyait pour longtemps aux mains de la justice française.

Comment Francesco avait-il pu deviner que Catherine se trouvait là plutôt qu'ailleurs ?

Ah cette intuition se rattachait justement à ce rêve, ce grand rêve d'orgueil, de domination, de jouissance qui depuis des années avait fait du patricien italien un redoutable malfaiteur et le maintenait dans la fange malgré tout, malgré la honte, malgré la menace quotidienne de l'échafaud, malgré son amour pour Bianca !

Ce rêve, cette folie de Francesco, un garçon intelligent cependant, mais dévoré d'ambition, voulant à tout prix prendre une revanche sur la destinée, ce rêve avait pour base une ruse, des mensonges de la comédienne Paulette Cattaro.

Elle l'avait dupé dans des proportions inimaginables, lui faisant croire qu'elle avait des droits sur une de ces nombreuses petites principautés qui grouillent dans la